

INFORMATIONS PRATIQUES



DES SITES EXCEPTIONNELS VESTIGES DU PASSÉ

Le pont Pérignon

Achevé en 1958 par l'équipe de charpentier de marine de M. Chanteux pour les besoins de l'exploitation forestière de M. Pérignon, ce pont de 80 mètres de long enjambe le bras du lac de Yaté alimenté par la Rivière Blanche. Il est totalement en bois et sa construction, qui peut être totalement immergée, est d'époque (chêne gomme imputrescible).

Le chemin de fer

Au début du XX^e siècle, un important réseau de voies ferrées parcourrait les différentes vallées du parc, afin de transporter les troncs issus de l'exploitation forestière ou le minerai de chrome (La Lucky Hill-Forrestière). Plus de 36 km de voie ferrée ont été construits entre Piroues et l'embouchure de la Rivière des sociétés «La Forestière».

La Locomobile

Acheminées par voie ferrée, ces équipements à vapeur servaient à entraîner des treuils pour le débarrasage des grumes de bois, lors de la période de l'exploitation forestière au début du XX^e siècle.

Les Pétroglyphes

Témoins d'une occupation ancienne, vous découvrirez des pétroglyphes en forme de spirale gravés dans la pierre dans la Vallée de la Rivière Bleue.

LA NATURE DANS TOUT SES ÉTATS

La Forêt Noyée

Ce paysage particulier résulte de la submersion de zones forestières lors de la mise en eau du lac artificiel de Yaté qui alimente le barrage hydroélectrique construit en 1958. Les troncs 50 ans après. Des proménades nocturnes en canoës-kayak permettent de découvrir au fil de l'eau ce lieu exceptionnel et magique.

Le Lac de Yaté

D'une superficie de 40 km², le lac artificiel de Yaté est alimenté par la Rivière Bleue au nord ouest, la Rivière Blanche à l'ouest et la Rivière des Lacs au sud est. D'un débit moyen de 42m³/s, cette ressource en eau produit 307 GWh/an dont 80 % est utilisé par la société « Le Nickel ». Le lac héberge des espèces exotiques telles que le Black-Bass et le Tilapia, et des espèces indigènes comme les anguilles et de minuscules crevettes. Les berges de la retenue d'eau artificielle abritent de vastes zones humides telles que le marais de la Rivière Blanche.

La Marmite de Géant

Ce sont des cavités naturelles, creusées par le tourbillonnement de l'eau et de galets lui donnant une forme quasi circulaire. Vous pourrez les admirer dans le lit et sur les berges de la Rivière Bleue.

Les cascades

De nombreuses cascades et trous d'eau vous baignade, la pureté de l'eau cristalline et de vous rafraîchir.

DESRIPTIF DU PARC

Lieu touristique prisé et site récréatif pour les habitants du Grand Nouméa, le Parc Provincial de la Rivière Bleue est le résultat d'un important travail d'aménagement de la part de la province Sud, dans le cadre de sa politique de développement touristique et de protection du patrimoine naturel.

Créé en 1980, le Parc Provincial de la Rivière Bleue s'étend sur 22 000 hectares. Les exploitations forestières et minières du site au début du siècle dernier ont laissé quelques vestiges encore visibles. Vous pouvez ainsi côtoyer l'histoire néo-calédonienne au sein d'un environnement naturel incomparable. Vous observerez tour à tour des zones de maquis minier, de forêts denses et de zones humides. Ces trois milieux se caractérisent par l'abondance et la diversité de leur flore, dont le taux d'endémisme* est particulièrement élevé. La plupart des oiseaux terrestres néo-calédoniens y sont présents. La plus grande population de cagous sauvages est hébergée au sein du parc, et fait l'objet d'un programme provincial de protection.

*Endémique à la Nouvelle-Calédonie : ne vivant naturellement qu'en Nouvelle-Calédonie.

SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Grand massif minier du sud calédonien, dans la région des bassins versants de la Haute Yaté qui alimentent, à l'Est, le lac artificiel créé par la construction du barrage hydroélectrique achevé en 1958. Le Parc Provincial de la Rivière Bleue se situe à proximité de la Montagne des Sources (réserve intégrale de 5878 hectares), et inclus les réserves naturelles de la Haute Pourina au Nord et de la Haute Yaté au Nord Ouest.

Topographie : très accidentée dans la partie nord des bassins versants de la Rivière Bleue et de la Rivière Blanche, faible dans la partie sud.

Altitude minimale : 160 mètres (niveau supérieur de la retenue artificielle du barrage de Yaté).

Altitude maximale : 1 250 mètres.

Hydrographie : trois bassins versants principaux :

- Bassin de la Rivière Bleue**, délimité par les Monts Dzumac, la Montagne des Sources, la Montagne Bleue et la Pourina.
- Bassin de la Rivière Blanche**, délimité par la Montagne des Sources, le Pic Buse, la Forêt des Électriques et le Mont Pouéhi.
- Bassin de la Rivière du Mois de Mai**, entre le bassin de la Rivière Bleue et celui de la Rivière Blanche.



MAISON DU PARC

L'exposition de la Maison du parc vous informera sur les milieux naturels présents dans le parc. Vous découvrirez au travers de panneaux et de vitrines quelques spécimens animaux et végétaux qui s'y sont inféodés.

Des films documentaires diffusés tout au long de la journée compléteront votre visite.

Une maquette du parc vous permettra de situer les deux vallées (Rivière Bleue et Rivière Blanche) et de localiser les différents sentiers de randonnée du parc.

QUELQUES HABITANTS DU PARC

LES ANIMAUX DU PARC

CAGOU

Rhynchotos jubatus n'existe qu'en Nouvelle-Calédonie dont il est l'emblème. Il vit en forêt et se nourrit d'insectes et de vers. Il ne vole pas, niche au sol et ne pond qu'un seul œuf par an. Il est de ce fait très menacé, notamment par les chiens errants. La province Sud protège activement le cagou au parc provincial de la Rivière Bleue où sa population atteint près de 700 individus.



CORBEAU CALÉDONIEN

Corvus moneduloides a la particularité de concevoir des outils, notamment avec des feuilles de pandanus, pour l'aider à chercher sa nourriture. Vous l'observerez le plus souvent une brindille au bec à la recherche de vers dans les troncs des arbres.



NOTOU

Ducula goliath est le plus grand pigeon arboricole connu. Il n'existe qu'en Nouvelle-Calédonie où il vit en forêt. Il se nourrit de graines et de fruits. Comme le Cagou, il ne pond qu'un œuf par an, aussi faut-il le protéger. À défaut de le voir, vous aurez toutes les chances d'entendre son chant guttural très caractéristique.



MÉLIPHAGE NOIR

Gymnomyza aubryana ne vit que dans une zone limitée du sud de la Grande Terre, en forêt dense humide. Il se nourrit de nectar, de fleurs et d'insectes. Les nids sont situés très haut dans les arbres. C'est un oiseau discret qui est étudié au Parc Provincial de la Rivière Bleue. Il est aujourd'hui classé par l'IUCN en danger critique d'extinction (CR).



GECKO

Rhacodactylus ciliatus est couramment appelé gecko géant créé. Une paire de crêtes, composée d'écailles triangulaires, s'étend des yeux à la nuque ? On le rencontre la nuit, dans la forêt dense humide, comme la plupart des geckos.

UNE FLORE EXCEPTIONNELLE

NEPENTHES

Nepenthes veillardii est une plante carnivore. Elle se nourrit d'insectes qu'elle piège dans ses petites gourdes qui prolongent ses feuilles. Fréquente en maquis minier, elle est couramment appelée gourde du mineur. Vous la trouvez aussi en lisière de forêt.



ORCHIDÉE

Megastylis gigas est l'une des plus grandes orchidées du territoire. Sa floraison en fin d'année embellit le maquis minier dans lequel on la rencontre. Sa présence se fait rare : protégez-la !



GRAND KAORI

Cet *Agathis lanceolata* est le plus grand kaori connu de Nouvelle-Calédonie. Le diamètre à la base du tronc atteint 2,70 m ! Quant à son âge, il vivait déjà il y a plus de 1000 ans.

OXERA

Avec ses magnifiques inflorescences oranges, cette liane endémique fleurit entre les mois d'octobre et novembre. Vous n'aurez aucune difficulté à la reconnaître dans les forêts du parc.



UN PETIT PEUPLE DÉLICAT

PHASME

Chitonius brachysoma est un phasme, aussi appelé insecte feuille du fait de la forme de son corps qui prend l'aspect d'une feuille. Il se camoufle ainsi dans son milieu de vie : la forêt humide ; c'est ce qu'on appelle le mimétisme.



PAPILLON BLEU

De nom scientifique *Papilio montouzieri*, ce papillon est endémique à la Nouvelle-Calédonie. Présent dans le parc, vous n'aurez aucune difficulté à la reconnaître grâce à sa magnifique couleur bleue métallique, se reflétant sous les rayons du soleil.



Le Parc Provincial de la Rivière Bleue est un espace naturel protégé. Il vous accueille pour votre plaisir, mais quelques règles s'imposent. Elles vous permettront de profiter durablement de ce site exceptionnel.

CONDITIONS D'ACCÈS

- Conditions d'accès : l'accès se fait exclusivement par l'entrée principale du parc, à Ouénarou.
- Il est interdit aux motos, mobylettes, quads, véhicules non immatriculés.
- Exceptionnellement, pour des raisons de service ou en cas de conditions météorologiques défavorables, le parc peut fermer. Ainsi, en cas de doute, n'hésitez pas à téléphoner au **43 61 24** pour vous assurer que le parc est bien ouvert.
- Prévoir le pique-nique, pas d'épicerie ni de restauration sur site et dans les environs.

CIRCULATION

- Circulation automobile : la voirie intérieure est faite de pistes forestières très glissantes et souvent étroites : roulez lentement !
- Sur les ponts forestiers, respectez impérativement les bandes de roulement.
- La piste principale est ouverte à la circulation automobile à une vitesse maximale de 40 km/h.
- Le code de la route s'applique au sein du parc, le port de la ceinture de sécurité à l'avant et à l'arrière doit être respecté. La circulation avec les feux de croisement est recommandée.
- Le port du casque en vélo est recommandé.

BIVOUAC

- Bivouac : le bivouac est autorisé sur les aires aménagées de la Vallée de la Rivière Bleue. Il doit être pratiqué dans le calme et le respect des lieux.

- La demande de bivouac doit être sollicitée auprès du guichetier.
- L'arrivée doit se faire avant 14 h et une demi heure avant le départ de la navette.
- La tente doit être montée à partir de 16 h et démontée le lendemain à partir de 8 h. (même si vous resterez sur le même lieu le lendemain)
- La sortie se fait obligatoirement le dimanche.

RISQUES D'INCENDIE

- Risques d'incendie : la plus grande partie du parc est très sensible au feu.
- Ne jetez pas vos mégots dans la nature et n'allumez pas de feux en dehors des espaces aménagés à cet effet.
- L'utilisation de feux d'artifice ou autres engins incendiaires est formellement interdite.
- Un panneau Prévi - Feu disposé à l'entrée du parc vous informe des risques de départs de feu.

SÉCURITÉ

Le Parc Provincial de la Rivière Bleue est un espace naturel. La nature y est belle : elle peut aussi être dangereuse. Soyez prudent, surveillez vos enfants car certaines plantes peuvent piquer, ou couper, un rocher peut être glissant... lors des baignades, restez attentifs : les eaux peuvent monter très vite. N'allez pas dans l'eau par temps d'orage. Attention aussi lorsque vous traversez une piste. Vous êtes responsable de votre sécurité !

LES PARCS ET AIRES AMÉNAGÉES DE LA PROVINCE SUD



- ★ Aire de pique-nique
 - Repères kilométriques
 - Refuge
 - Piste circulaire véhicules particuliers
 - Sentiers pédestres
 - Piste circulaire en VTT
 - Canoë
 - Barrière
 - Sites remarquables
 - Toilettes
 - Téléphone
 - Point de vue
 - Arrêt navette
- | | | |
|---|--|--|
| 01 A Sentier du Grand Kaori
30 min - Très facile | 07 C Sentier de la Haute Pourina
4 h 30 - Difficile | 21 A Sentier Palmetum
30 min - Très facile |
| 02 B Sentier 3 Forêts
1 h - Facile | 11 B Sentier des Méliphages
40 min - Facile | 22 C Sentier Koureu Deni
2 h - Difficile |
| 03 B Sentier mois de Mai
4 h 15 - Facile | 12 B Sentier de la Source
1 h - Facile | 23 B Sentier du Filon de chrome
50 min - Facile |
| 04 C Sentier des Cascades
5 h - Difficile | 14.1 C Sentier Kakariki
4 h - Difficile | 24 B Sentier du Houp Géant
20 min - Facile |
| 06 C Sentier des Kaoris
3 h - Difficile | 14.2 C Sentier des Nothofagus
6 h - Difficile | 25 C Sentier de la Mine renaissance
3 h - Difficile |

HORAIRE DE LA NAVETTE

Aller	Retour					
	1	2	3	4	5	6
PONT PÉRIGNON	7h30	9h	10h30	12h15	13h45	15h15
GRAND KAORI	7h50	9h20	10h50	12h35	14h05	15h35
GUÉ POURINA	7h55	9h25	10h55	12h40	14h10	15h35
PONT GERMAIN	8h	9h30	11h	12h45	14h15	15h40
3 CASES	8h05	9h35	11h05	12h50	14h20	15h40
REF. SCIENTIFIQUES	8h10	9h40	11h10	12h55	14h25	15h40
VIEUX REFUGE	8h15	9h45	11h15	13h	14h30	15h45

OPÉRATEURS PRIVÉS*

- Loisirs Concept**
Alan Waterneaux
w.alan@lagoon.nc
Mob. 83 90 13
- EscalAventure**
Mathieu Martel
escalaventure@gmail.com
Mob. 78 65 80
- Caledonia Tours**
François Tran
caledoniatours@lagoon.nc
Mob. 78 68 38
- Koghi Découverte**
Gilles Le Cam
koghidecouverte@hotmail.com
Mob. 74 22 00
- Terra Incognita**
Olivier Chartier
terincognita@canl.nc
Mob. 78 94 46
- Sud Loisirs**
Jean-Christophe Damond
sudloisirs@lagoon.nc
Mob. 77.81.43
www.sudloisirs.nc
- Aventure Pulsion**
aventure@canl.nc
Tél. (687) 26 27 48
Fax. (687) 25 35 11
www.aventure-pulsion.nc

*Réservation directement auprès des prestataires la veille.

CONTACTS UTILES

- Point d'Information Touristique Grand Sud Mont-Dore**
Tél./Fax : (687) 46 06 25
pitgs@mls.nc
www.destinationgrandsud.nc
- Office du Tourisme Mont-Dore**
Tél. (687) 28 75 80
centre.ville@office-tourisme.nc
14, rue Jean Jaurès
Place des Cocotiers
98800 Nouméa
www.office-tourisme.nc
- Météo :** www.meteonc.com
- Pompiers :** 18
- Gendarmerie :** 17
- Ambulance :** 44 36 20
- Taxis :**
- Happy Taxi Mont-Dore : 77 75 58
- Mont-Dore Plum Taxi : 77 53 06
- Tour avec guide :**
Caledonia Tours : 25 94 24 ou 78 68 38